

**Postulat : « Pour une politique communale proactive en termes de matériaux de construction durables »**

Monsieur le président, Madame la syndic, Madame et Messieurs les municipaux, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Comme vous le savez, notre commune continue à croître fortement, tant d'un point de vue de ses habitants que de son bâti, ainsi qu'en témoignent les nouveaux quartiers et bâtiments communaux qui s'apprêtent à sortir de terre. S'il est vrai que l'augmentation de la zone à bâtir est aujourd'hui une réalité, les postulants sont toutefois d'avis que le recours au béton comme seul matériau de construction ne devrait pas être une évidence.

L'impact du béton sur l'environnement est non-négligeable. A lui seul, il est responsable d'un peu plus de 5% des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse. Lors de sa fabrication, il nécessite de grandes quantités d'eau et de granulats, notamment du sable, une ressource qui tend à se raréfier dans certaines zones du monde. Par ailleurs, dans un contexte urbain, le béton amplifie le phénomène d'îlot de chaleur.

S'il n'est bien sûr pas envisageable de renoncer complètement au béton, il est toutefois indispensable d'en limiter l'utilisation et d'encourager d'autres matériaux naturels, durables et locaux. Pendant longtemps, le bois, le chanvre, la paille et la terre crue, pour ne citer qu'eux, étaient abondamment utilisés. Ces matériaux présentent de nombreux avantages : ils sont recyclables, non toxiques pour les écosystèmes et les êtres vivants et présentent un faible impact sur l'environnement.

Aujourd'hui, ces différents matériaux durables ont été remplacés par le béton, ce dernier étant moins coûteux en raison de la grande échelle à laquelle il est utilisé. Pourtant, nous ne manquons plus de preuves quant à la faisabilité technique de constructions en paille, en bois ou en terre crue, comme le montrent les bâtiments ci-dessous qui se situent en territoire lausannois. De plus, certains matériaux comme le chanvre ou la paille peuvent être utilisés pour l'isolation.



Bâtiment de l'administration lausannoise à la Bourdonnette. Structure porteuse en paille, éléments internes en bois et terre crue (source : *Thibault Leuthold*)



Bâtiment de l'administration cantonale (DGE) à Valmont. Structure en bois et en terre crue (source : *gazette.vd.ch*)

La politique communale en termes de durabilité environnementale des bâtiments sur notre territoire communal a jusqu'ici été considérée avant tout d'un point de vue énergétique. Cela réjouit fortement les postulants, qui proposent toutefois d'aller une étape plus loin, en considérant également l'aspect des matériaux de constructions de manière plus systémique.

**Dès lors, les postulants demandent que la municipalité étudie les opportunités pour notre commune de :**

- Recourir à des matériaux naturels, durables et locaux (tels que la paille, le bois ou la terre crue) dans ses futurs projets de construction ;
- Réemployer et/ou recycler les matériaux de construction de ses bâtiments actuels et dans le cadre des diverses constructions envisagées ;
- Subventionner les constructions utilisant des matériaux durables au travers de son Fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable, ceci afin de promouvoir ces modes de construction également auprès des privés.

Pour le Mont citoyen,

Thibault Leuthold et consorts